

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
17 avril 2001

Original: français

**Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1267 (1999)
concernant l'Afghanistan****Note verbale datée du 9 avril 2001, adressée au Président
du Comité par le Représentant permanent de Monaco
auprès des Nations Unies**

La Mission permanente de la Principauté de Monaco auprès des Nations Unies présente ses compliments au Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1267 (1999) concernant l'Afghanistan et, en réponse aux questions relevant des mesures prises en application de la résolution 1333 (2000) du 19 décembre 2000, a l'honneur de l'informer que le Gouvernement princier a attiré l'attention de l'ensemble des services concernés sur les dispositions à prendre, quand nécessaire, pour répondre aux décisions adoptées par le Conseil de sécurité à l'encontre de la faction afghane dénommée « Taliban », laquelle se désigne également sous le nom d'Émirat islamique d'Afghanistan.